

Communiqué de presse
Berne, le 4 mars 2018

La SSR doit être réformée en profondeur et redimensionnée

L'Union suisse des arts et métiers usam exige que la SSR fasse l'objet de réformes en profondeur. Après le débat qui a précédé la votation sur l'initiative « No Billag », la SSR doit enfin cesser de faire de l'obstruction. L'usam invite la ministre des médias Doris Leuthard à déclencher activement une discussion ouverte sur le contenu et l'ampleur du service public. Les promesses faites durant la campagne de vote doivent être tenues. Les économies d'au moins 80 millions de francs annoncées par le président de la SSR Jean-Michel Cina doivent intervenir à court terme, d'ici à 2019 déjà. Toutes les entreprises doivent être exemptées de l'impôt sur les médias.

Durant la campagne de vote, les déclarations des opposants à l'initiative ont été fortes : menaces de liquidation en cas d'adoption du projet, promesses de redimensionner la SSR et de repenser sa politique commerciale. L'initiative a permis de lancer le débat, réclamé depuis longtemps, sur le contenu et l'ampleur du service public. Ce débat doit maintenant se poursuivre, comme la ministre des médias Doris Leuthard et les responsables de la SSR ont promis qu'il se poursuivrait également en cas de rejet de l'initiative. La proportion de OUI à « No Billag » marque un coup de semonce incontestable et donne un mandat clair.

A court terme, les économies d'au moins 80 millions de francs promises publiquement par le président de la SSR doivent être mises en œuvre d'ici à 2019 déjà. La ministre des médias doit personnellement susciter la discussion de manière active et enfin débloquer le débat, jusqu'ici entravé, sur le contenu et l'ampleur du service public. Le temps des manœuvres dilatoires est révolu. L'usam demande en outre un débat ouvert sur des variantes de budget, car c'est la seule manière de pouvoir véritablement étudier divers scénarios sur l'ampleur du service public. L'usam attend de la SSR, comme l'a aussi annoncé publiquement son président, qu'elle se retire à présent de la société Admeira, qui crée des distorsions de concurrence envers la presse écrite et, en fin de compte, nuit à la diversité des médias.

Le débat sur l'initiative « No Billag » a montré que la double imposition arbitraire des entreprises est particulièrement critiquée. Entrepreneurs et collaborateurs, déjà assujettis à titre privé, doivent encore s'acquitter de l'impôt médiatique – calculé de façon totalement arbitraire en fonction du chiffre d'affaires – via leur entreprise. Pour les PME, cette façon de procéder est injuste. Les entreprises ne peuvent consommer aucun média et leurs collaborateurs sont engagés pour travailler et non pour regarder la télévision. L'instauration de cet impôt médiatique ne vise qu'un seul but : trouver de nouvelles sources de financement pour encaisser davantage encore auprès des entreprises.

Le nombre très élevé de stations de radio et de télévision doit être réduit, comme l'ont laissé entendre les responsables de la SSR. L'usam exige que la concession soit prolongée telle qu'elle existe actuellement. La nouvelle concession en consultation jusqu'au 12 avril 2018 va trop loin. Une extension des activités de la SSR au domaine en ligne et par là même la concurrence supplémentaire faite aux médias privés doivent être refusées.

L'Union suisse des arts et métiers usam demande au Conseil fédéral de se distancier d'une nouvelle extension des activités de la SSR dans le domaine publicitaire (« publicité destinée à des groupes cibles spécifiques »). Il faut en outre renoncer à subventionner l'ATS par l'impôt médiatique – et donc à poursuivre l'étatisation des médias.

Renseignements complémentaires

Jean-François Rime, président usam, conseiller national, mobile 079 230 24 03

Hans-Ulrich Bigler, directeur usam, conseiller national, mobile 079 285 47 09

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays.